

Transgender Day Of Remembrance

Le 20 novembre aura lieu pour la dixième fois le «Transgender Day Of Remembrance», journée de souvenir trans', dont l'objectif est de se souvenir et de visibiliser les personnes trans' assassinées.

Organisé pour la première fois pour dénoncer le meurtre de Rita Hester en 1998, cet événement est devenu international et est l'occasion de rassemblements dans de multiples pays. En France, des évènements auront notamment lieu à Strasbourg, Lyon, Lille, Aix-en-Provence, ...

Les meurtres des personnes trans' ne sont pas des événements isolés, mais sont révélateurs de l'omniprésence de la transphobie. Alors qu'une étude aux USA montre que les trans' ont 18 fois plus de chances que la moyenne de se faire assassiner, les peines obtenus pour les meurtriers sont souvent légères : ainsi le 14 août 2008, au Royaume-Uni, le meurtrier présumé de Kellie Telesford était acquitté après que la défense soit parvenue à jeter le discrédit sur la victime ; le 23 août, aux États-Unis, le meurtrier d'Alexis King obtenait des circonstances atténuantes ; un an plus tôt, dans le même état, le meurtre d'Erica Keel, heurtée à quatre reprises par la voiture de son assassin, était considéré comme un accident, tandis qu'au Portugal en 2006 les meurtriers de Gilberta Salce avaient été condamnés à des peines légères de 11 à 13 mois.

S'il ne s'agit que d'exemples, ces jugements affirment que les trans' n'ont pas les mêmes droits que les autres être humains, qu'assassiner une personne parce qu'elle est trans' n'est pas un crime de haine mais une circonstance atténuante. La défense place le blâme sur les victimes, qui «se font passer pour ce qu'elles ne sont pas» et l'ont forcément un peu cherché. La majorité des médias va également dans ce sens, s'acharnant à utiliser les prénoms et le genre assignés à la naissance pour parler des personnes trans', légitimant ainsi la défense des meurtriers.

Mais le vecteur principal de transphobie vient encore des états eux-mêmes, qui, en plus de ne pas reconnaître la transphobie comme une discrimination, rendent généralement extrêmement difficile le changement d'état-civil, requérant, pour changer la mention du sexe, des opérations chirurgicales de «réassignation sexuelle» ou, comme en Belgique, la stérilisation. En plus de mettre des bâtons dans les roues des trans', ce refus de changer l'état-civil peut avoir des conséquences catastrophiques, en risquant de les «outer» dans un milieu transphobe ; un autre exemple dramatique où l'état est directement complice des violences transphobes est la situation dans les prisons, où les femmes trans' sont enfermées avec des hommes, en faisant des cibles privilégiées d'humiliations, de violences et de viols.

La médecine n'est pas en reste puisque, la transsexualité étant considérée comme une maladie mentale, l'accès pour les trans' aux hormones ou à la chirurgie dépend du bon vouloir des psychiatres et des médecins, tandis que les trans' subissent également des discriminations dans les accès aux soins.

Les trans' sont aussi des victimes particulières du capitalisme puisque, discriminé-e-s à l'embauche, ils et elles sont souvent dans des situations précaires. Un nombre important de femmes trans' doit ainsi

recourir à la prostitution, ce qui les expose encore plus particulièrement aux risques de violence.

Même dans les espaces progressistes et de soutien, la transphobie est parfois présente : par exemple, si les femmes trans' subissent, autant que les autres femmes, le sexisme et la misogynie, les espaces réservés aux femmes (qu'il s'agisse d'espaces militants ou de centres d'accueil ou d'écoute pour des femmes ayant subi des violences) leur sont parfois fermés, les placant dans des situations de vulnérabilité accrue et les privant d'un soutien vital.

Pourtant, même les violences spécifiques aux trans' ne concernent pas qu'eux et elles : donner des circonstances atténuantes à un meurtrier parce que sa victime l'a «trompé» sur son «vrai sexe» ou parce qu'elle avait «une force d'homme» lui permettant de se défendre, c'est aussi légitimer les argumentations patriarcales rendant responsables les victimes de violences et de viols ; permettre à des psychiatres de donner ou pas leur feu vert en fonction de l'«adéquation» au genre désiré, c'est légitimer les normes de genre pour tout le monde ; exclure une trans' d'un espace non-mixte parce qu'elle a un pénis, c'est légitimer le fait de réduire les femmes à leurs organes génitaux ; refuser aux trans' l'accès à des traitements hormonaux ou chirurgicaux, ou au contraire leur en imposer pour obtenir un changement d'état-civil, c'est attaquer le droit de tou-te-s à disposer de son corps.

La haine des trans' ne naît pas de rien ; elle est le fruit du système patriarcal qui impose à tout le monde, en fonction d'un détail anatomique, un genre rigide qui doit déterminer toute notre vie : rose ou bleu, jupe ou pantalon, attirée par les hommes ou attiré par les femmes, opprimée ou privilégié. La lutte pour la libération des trans', comme celle des homosexuel-le-s ou des intersexes, n'est par conséquent pas dissociable du combat féministe et doit être pleinement prise en compte dans le combat pour un monde sans oppressions.

Elly Henry, novembre 2008.

Publié sur le blog de la commission lesbiennes-gays-bis-trans-intersexes du Nouveau Parti Anticapitaliste: <http://npa-lgbti.over-blog.com/>